

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 26.04.2021, Révision 26.04.2021

Version 08. Remplace la version: 07

Page 1 / 11

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Clay Bar

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1 Utilisations pertinentes**

traitement de surface

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société WAXOYL AG
Seewenweg 5
4153 Reinach / SUISSE
Téléphone +41-61-28177 94
Téléfax +41-61-28177 85
Site internet www.waxoyl.com
E-mail info@waxoyl.ch

Secteur informatif**Informations techniques** info@waxoyl.ch**Fiche de Données de Sécurité** sdb@chemiebuero.de**1.4 Numéro d'appel d'urgence****Organe consultatif** 145 (24h)**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]**

Pas de classification.

2.2 Éléments d'étiquetage**Pictogrammes de danger** Aucun**Mention d'avertissement** Aucun**Mentions de danger** Aucun

Caractéristique particulière EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH212 Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation.
Ne pas respirer cette poussière.

2.3 Autres dangers**Dangers pour la santé** Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.**Dangers pour l'environnement** Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.**Autres dangers** D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.**SECTION 3: Composition / informations sur les composants****3.1 Substances**

Non applicable

WAXOYL AG
4153 Reinach

Date d'émission 26.04.2021, Révision 26.04.2021

Version 08. Remplace la version: 07

Page 2 / 11

3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

| Conc. [%] | Substance |
|-----------|---|
| 1 - 5 | Oxyde de titanium |
| | CAS: 13463-67-7, EINECS/ELINCS: 236-675-5 |
| | GHS/CLP: Carc. 2: H351 |

Commentaire relatif aux composants Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).
 Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

| | |
|------------------------------------|---|
| Indications générales | Aucun |
| Après inhalation | En cas de malaises, se rendre chez le médecin. |
| Après contact cutané | En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin. |
| Après contact avec les yeux | Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. |
| Après ingestion | Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Ne pas faire vomir. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

| | |
|---|--|
| Agent d'extinction approprié | Mousse. Produits extincteurs en poudre. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. |
| Agent d'extinction non approprié | Jet d'eau. |

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
 Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 26.04.2021, Révision 26.04.2021

Version 08. Remplace la version: 07

Page 3 / 11

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Eviter la formation et le dépôt de poussières.

En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

classe de stockage

LK 11/13

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants possédants une valeur limite d'exposition (CH)**

| |
|--|
| Substance |
| Oxyde de titanium |
| CAS: 13463-67-7, EINECS/ELINCS: 236-675-5 |
| VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 3 mg/m ³ , a |
| Quartz (SiO ₂) |
| CAS: 14808-60-7, EINECS/ELINCS: 238-878-4 |
| VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 0,15 mg/m ³ |
| Oxyde de aluminium |
| CAS: 1344-28-1, EINECS/ELINCS: 215-691-6 |
| VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 4 mg/m ³ |
| Talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄) |
| CAS: 14807-96-6, EINECS/ELINCS: 238-877-9 |
| VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 2 mg/m ³ , a, SS:C, OSHA |
| Calcaire |
| CAS: 1317-65-3, EINECS/ELINCS: 215-279-6 |
| VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 3 mg/m ³ , a, NIOSH |
| Carbonate de calcium |
| CAS: 471-34-1, EINECS/ELINCS: 207-439-9 |
| VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 3 mg/m ³ , a; NIOSH s 1.8.2 |

8.2 Contrôles de l'exposition**Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques**

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

Protection des yeux

lunettes de protection (EN 166:2001)

Protection des mains

0,4mm Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374-1/-2/-3).
Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants.

Protection corporelle

Vêtement de protection (EN 340)

Divers

Eviter le contact avec les yeux.
Ne pas inhaler les poussières.

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.
En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre P2. (DIN EN 143)

Risques thermiques

Aucun

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 26.04.2021, Révision 26.04.2021

Version 08. Remplace la version: 07

Page 5 / 11

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|---|-------------------------------|
| État physique | solide |
| Couleur | blanc |
| Odeur | inodore |
| Seuil olfactif | Non applicable |
| Valeur du pH | Non applicable |
| Valeur du pH [1%] | Non applicable |
| Point d'ébullition [°C] | 825 |
| Point d' éclair [°C] | Non applicable |
| Inflammabilité (solide, gaz) [°C] | Non applicable |
| Limite inférieure d'explosion | Non applicable |
| Limite supérieure d'explosion | Non applicable |
| Propriétés comburantes | Non |
| Pression de vapeur/pression de gaz [kPa] | Non déterminé |
| Densité [g/cm ³] | 2 |
| Densité relative | Non déterminé |
| Densité de versement [kg/m ³] | Non applicable |
| Solubilité dans l'eau | pratiquement insoluble |
| Solubilité autres solvants | Pas d'information disponible. |
| Coefficient de partage [n-octanol/l'eau] | Non déterminé |
| Viscosité cinématique | Non applicable |
| Densité de vapeur relative | Non applicable |
| Vitesse d'évaporation | Non applicable |
| Point de fusion [°C] | Non déterminé |
| Température d'auto-inflammation | n'est pas auto-inflammable |
| Temp. de décomposition [°C] | Non déterminé |
| Caractéristiques des particules | Non applicable |

9.2 Autres informations

Aucun

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 26.04.2021, Révision 26.04.2021

Version 08. Remplace la version: 07

Page 6 / 11

10.5 Matières incompatibles

Agent d'oxydation

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité orale aiguë**

Produit

ATE-mix, oral, > 5000 mg/kg

Toxicité dermale aiguë

Produit

ATE-mix, dermique, > 5000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Produit

ATE-mix, inhalatoire (poussière), > 5 mg/L 4h

Substance

Oxyde de titane, CAS: 13463-67-7

LC50, inhalatoire (poussière), rat, 3,43 - 6,82 mg/L (4h)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Mutagenèse

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Toxicité sur la reproduction

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Cancérogénèse

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

Remarques générales

Aucun

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 26.04.2021, Révision 26.04.2021

Version 08. Remplace la version: 07

Page 7 / 11

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement Non déterminé

Comportement dans les stations d'épuration Non déterminé

Biodégradabilité Non déterminé

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

12.4 Mobilité dans le sol

Non déterminé

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

Produit

Consulter le fabricant pour le recyclage.

Catalogue européen des déchets (recommandé) 060399

Emballage non nettoyé

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets (recommandé) 150102

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 26.04.2021, Révision 26.04.2021

Version 08. Remplace la version: 07

Page 8 / 11

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

| | |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| Transport routier vers ADR/RID | MARCHANDISE NON-DANGEREUSE |
| Transport fluvial (ADN) | MARCHANDISE NON-DANGEREUSE |
| Transport maritime selon IMDG | NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS" |
| Transport aérien selon IATA | NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS" |

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

| | |
|--------------------------------|----------------|
| Transport routier vers ADR/RID | Non applicable |
| Transport fluvial (ADN) | Non applicable |
| Transport maritime selon IMDG | Non applicable |
| Transport aérien selon IATA | Non applicable |

14.4 Groupe d'emballage

| | |
|--------------------------------|----------------|
| Transport routier vers ADR/RID | Non applicable |
| Transport fluvial (ADN) | Non applicable |
| Transport maritime selon IMDG | Non applicable |
| Transport aérien selon IATA | Non applicable |

14.5 Dangers pour l'environnement

| | |
|--------------------------------|-----|
| Transport routier vers ADR/RID | Non |
| Transport fluvial (ADN) | Non |
| Transport maritime selon IMDG | Non |
| Transport aérien selon IATA | Non |

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 26.04.2021, Révision 26.04.2021

Version 08. Remplace la version: 07

Page 9 / 11

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

| | |
|--|---|
| PRESCRIPTIONS DE CEE | 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014 |
| RÈGLEMENTS DE TRANSPORT | ADR (2021); IMDG-Code (2021, 40. Amdt.); IATA-DGR (2021) |
| RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (CH): | Ordonnance sur les produits chimiques - Ochim; Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques - ORRChim; Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs - OPAM; Ordonnance sur les mouvements de déchets - OMoD; Ordonnance du DFI sur les générateurs d'aérosols |
| - VeVa Code | 060399 |
| - VOC-part [%] | 0 |
| Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM): | Non applicable |
| - Observer les restrictions d'emploi | Aucun |
| - VOC (2010/75/CE) | 0% |

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

SECTION 16: Autres informations**16.1 Mentions de danger (SECTION 3)**

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
 RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
 ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
 ATE = acute toxicity estimate
 CAS = Chemical Abstracts Service
 CLP = Classification, Labelling and Packaging
 DMEL = Derived Minimum Effect Level
 DNEL = Derived No Effect Level
 EC50 = Median effective concentration
 ECB = European Chemicals Bureau
 EEC = European Economic Community
 EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 EL50 = Median effective loading
 ELINCS = European List of Notified Chemical Substances
 EmS = Emergency Schedules
 GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 IATA = International Air Transport Association
 IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
 IC50 = Inhibition concentration, 50%
 IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
 IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
 IVIS = In vitro irritation score
 LC50 = Lethal concentration, 50%
 LD50 = Median lethal dose
 LC0 = lethal concentration, 0%
 LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level
 LL50 = Median lethal loading
 LQ = Limited Quantities
 MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 NOAEL = No Observed Adverse Effect Level
 NOEC = No Observed Effect Concentration
 PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
 PNEC = Predicted No-Effect Concentration
 REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
 STP = Sewage Treatment Plant
 TLV@TWA = Threshold limit value – time-weighted average
 TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit
 VOC = Volatile Organic Compounds
 vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

16.3 Autres informations**Méthode de classification****Positions modifiées**

SECTION 3 ajouté: Oxyde de titanium
 SECTION 2 ajouté: Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.
 SECTION 2 ajouté: EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
 SECTION 2 ajouté: EUH212 Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.
 SECTION 3 ajouté: Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.
 SECTION 7 ajouté: Eviter la formation et le dépôt de poussières.
 SECTION 7 ajouté: Ne pas stocker avec des agents oxydants.
 SECTION 7 ajouté: En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.
 SECTION 8 ajouté: Ne pas inhaler les poussières.
 SECTION 8 ajouté: En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre P2. (DIN EN 143)
 SECTION 8 ajouté: En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 26.04.2021, Révision 26.04.2021

Version 08. Remplace la version: 07

Page 11 / 11



Copyright: Chemiebüro®

